

catholiques du moins, car il ne fait que leur rendre une partie de ce qu'un gouvernement antérieur a volé au clergé en 1791. Les biens ecclésiastiques ainsi confisqués donnaient, en effet, un revenu annuel de 90,000,000, fr. alors que l'ensemble du budget du culte catholique n'est que de 45,000,000.

Depuis vingt ans les sectaires qui se sont emparé de la République et ont fait de l'administration de la chose publique une machine à persécution contre les antiques croyances de la France, contre la religion qui, officiellement, est encore celle de l'immense majorité des Français, se sont appliqués à rogner de plus en plus les maigres traitements servis au clergé catholique.

Ainsi, en 1878, le traitement d'un archevêque était, en général, de 20,000 fr. par an, l'archevêque de Paris recevant exceptionnellement 50,000 fr. et celui d'Alger 30,000. Ce traitement n'est plus aujourd'hui que de 15,000 fr., et il n'existe plus d'exceptions. On a fait la même chose pour le traitement des évêques qui a été réduit de 15,000 fr. à 10,000. Quant aux chanoines, qui, en 1878, recevaient à ce titre 1,157,600 fr., on a purement et simplement supprimé leurs traitements.

Mais ce n'est pas tout. " Les Séminaires, dit la *France chrétienne*, à laquelle nous empruntons ces chiffres, recevaient des subventions, des bourses de l'Etat, les professeurs des Facultés de théologie catholique recevaient un traitement fort convenable de l'Etat," et, à l'heure actuelle, " les Facultés de théologie catholique, dit encore la même revue, n'existent plus au regard de l'Etat qui ne leur alloue plus rien, l'Etat n'alloue non plus aucune subvention, aucune bourse, aux Séminaires catholiques, pendant que le même Etat sert chaque année sur son budget, vingt-cinq mille francs aux séminaires protestants, quatre-vingt-cinq mille francs aux Facultés de théologie protestante."

Ces derniers mots peignent à merveille l'état actuel de la France qui est livrée, pieds et poings liés, à la domination de deux minorités cohésives et tenaces, dont l'une ne tient au sol français par aucune fibre de son être.

—La campagne électorale se poursuit toujours avec une vigueur croissante. Le gouvernement, dont le chef est un franc-maçon, laisse ses agents soutenir tous les sectaires et il semble qu'il soit absolument entre les mains des juifs. Il s'est conduit avec la plus grande brutalité dans l'affaire Max Regis et il a réussi à amener de nouveau contre les juifs et contre le gouverneur général de l'Algérie tout ce qui, à Alger, est d'origine française.

Le document suivant que publie la *Croix* de Paris, indique